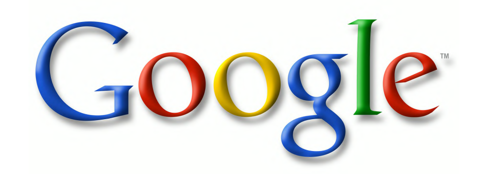



Gh
63
649



Gk63.649

SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS

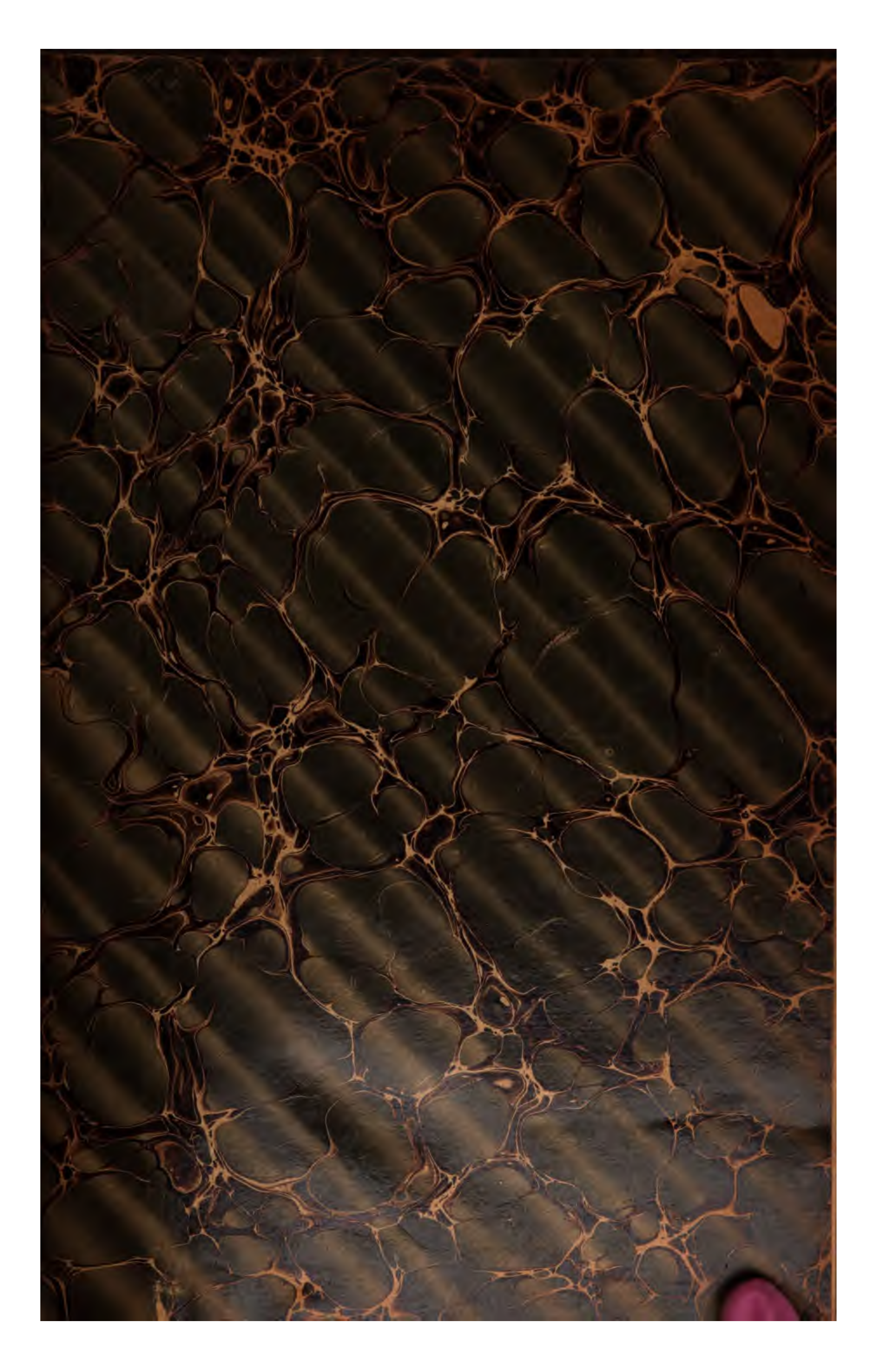
Harvard College Library

FROM THE

CONSTANTIUS FUND.

Established by Professor E. A. Sophocles of Harvard University for "the purchase of Greek and Latin books (the ancient classics) or of Arabic books, or of books illustrating or explaining such Greek, Latin, or Arabic books." (Will, dated 1880.)

Received 7 April, 1890.



L'ÉDITION MASSALIOTIQUE

DE

L'ILIADE D'HOMÈRE

DU MÊME AUTEUR

Un Rhéteur chrétien au Vme siècle. *Claudius Marius-Victor.* — Etude couronnée par l'Académie de Marseille. — Marseille, Barlatier-Feissat, in-8°, 1884.

L'HELLÉNISME A MARSEILLE

L'ÉDITION MASSALIOTIQUE

DE

L'ILIADE D'HOMÈRE

PAR

L'abbé Stanislas GAMBER

Licencié ès-lettres,
Professeur de Rhétorique à l'Ecole Belsunce.

« ..... locum græca comitate et provinciali parsimonia mixtum ac bene compositum. »
Tacite, *Agricola*, c. 4.



MARSEILLE
Charles BÉRARD
22, rue Noailles.

PARIS
Ernest THORIN
7, rue de Médicis.

1888

L'ÉDITION MASSALIOTIQUE

DE

L'ILIADE D'HOMÈRE

S'il est vrai, comme le rapportent les auteurs anciens, que dès les premiers siècles de son histoire, Marseille a été le centre, d'où la culture hellénique s'est répandue dans notre pays, à ce point, remarque Justin (1) « que l'on aurait dit la Gaule transplantée dans la Grèce, plutôt que la Grèce dans la Gaule, » il est plus vrai encore que les vestiges de cette période primitive sont malheureusement en très petit nombre. Les monuments sur lesquels la ville phocéenne avait marqué une si brillante et si profonde empreinte, ont tous à peu près disparu, et il n'y a plus trace des temples élevés en l'honneur de ses dieux, pas plus que des théâtres, où un peuple si amoureux des représentations scéniques, allait applaudir les beaux vers de Sophocle et d'Euripide. Pas une assise n'a été conservée de ces édifices antiques, et l'on peut dire que la cité grecque a péri presque tout entière avec ses ruines, *etiam periere ruinæ*. « Nimes, Vienne, Arles, Orange, Saint-Remi, montrent des amphithéâtres, des cirques, des

(1) L. XLIII, c. 5. « Adeoque magnus et hominibus et rebus impositus est nitor, ut non Græcia in Galliam emigrasse, sed Gallia in Græciam translata videretur. »

obélisques et des arcs de triomphe. Rome et Athènes, ces villes fameuses, dont les révolutions ont été aussi grandes et aussi multipliées que celles que peut avoir essuyées Marseille, ont encore, de nos jours, des monuments échappés à la barbarie des vainqueurs, pour servir de modèles à nos artistes. Marseille, sœur de l'une et rivale de l'autre, ne conserve aucune de ces précieuses marques. Le voyageur curieux, que la renommée attire dans son sein, se prépare à parcourir ces titres glorieux d'un œil avide, et ne trouve rien qui puisse satisfaire ses recherches. Il n'est aucun de ces voyageurs, tant soit peu instruit, qui ne soit tenté de révoquer en doute les pompeuses descriptions des anciens (1). »

Ce que Grosson écrivait des antiquités marseillaises en général, nous pouvons l'appliquer plus justement encore aux monuments de la période hellénique. C'est dire avec quel soin religieux nous devons recueillir et sauver d'une plus complète ruine les moindres débris échappés à la destruction commune.

Or, parmi ces débris, figurent à bon droit au premier rang les fragments qui nous restent d'une édition de l'*Iliade* d'Homère, faite à Marseille, à une époque très reculée, et connue sous le nom d'ἔκδοσις μασσαλιωτική.

Il y a vingt-un ans, parlant au congrès scientifique d'Aix-en-Provence, devant un auditoire où les Marseillais étaient en grand nombre, le savant et regretté M. Egger, après leur avoir rappelé ce trait si honorable de leur histoire, ajoutait : « On voit sur l'une de vos places publiques, à côté d'un lavoir, le buste d'Homère, placé sur le haut d'une maigre colonne : c'est le seul hommage que paraissent avoir rendu au grand poète les descendants des Phocéens, comme ils s'intitulent sur la

(1) *Recueil des antiquités et monuments marseillais*, par J.-B. Grosson, p. 4.

colonne (1). Cet hommage est peu digne d'une telle renommée. J'en imaginerais un plus délicat et qui rappellerait mieux ce que fut autrefois Homère pour vos ancêtres. Que ne fait-on exécuter à Marseille, aux frais de la ville et par les soins de quelque helléniste du pays, une réimpression de l'*Iliade*, où serait mis en relief (je ne demanderais même pas que ce fût en lettres d'or), le petit nombre de passages où la leçon marseillaise d'Homère nous a été conservée par les scoliastes anciens ? On ferait ainsi, avec les ressources dont dispose la typographie moderne, un monument digne du plus grand nom de poète dont s'honore la Grèce (2). »

L'appel que l'éminent conférencier adressait au patriotisme marseillais fut alors chaleureusement accueilli. Malheureusement pour l'honneur des lettres et de notre cité, il est jusqu'à ce jour resté sans effet. En attendant que des édiles soucieux des gloires de notre passé, ou, à leur place, quelque helléniste généreux se charge de la réimpression de l'Iliade, il nous a paru qu'il ne serait pas sans intérêt d'étudier de près l'œuvre de nos pères, et de

(1) *L'Hellénisme en France*, I, p. 30.

(2) C'est ce qu'on appelle la *fontaine d'Homère*. Le buste, qui surmonte la colonne d'ordre ionique, est dû au ciseau d'Etienne Dantoine, sculpteur, né à Carpentras.

On lit d'un côté du piédestal :

« Les descendants des Phocéens à Homère. »

De l'autre côté on lisait l'inscription suivante, enlevée vers 1814 :

« Ce monument a été érigé l'an XI de la République française une et indivisible, 1803 de l'ère vulgaire, le général Bonaparte étant premier consul à vie, les citoyens Cambacerés et Lebrun, deuxième et troisième consuls à vie, le citoyen Chaptal, ministre de l'intérieur, par les soins du citoyen Charles Delacroix, préfet du département des Bouches-du-Rhône. »

Cette colonne, ce buste, ce lavoir, le platane grec qui les ombragent, forment un tableau qui ne manque pas d'une certaine poésie.

L'*Album des Etrangers* de 1833, forçant un peu la note lyrique, va jusqu'à voir dans ce « lavoir troyen, comme aux Portes Scées, sur les bords du Simoïs », un chapitre de l'*Odyssée* en action !

recherecher, à l'aide des variantes qui nous restent, quelle pouvait être cette édition massaliotique, citée avec honneur par les scoliastes anciens et justement estimée par nos critiques modernes.

Les leçons de l'ἔκδοσις, reproduites dans les manuscrits de Venise, découverts par Villoison et Bekker, et mentionnées seulement dans quelques éditions savantes, n'ont jamais été, du moins à notre connaissance, l'objet d'une étude particulière et d'un examen minutieux et approfondi. Nous n'avons pas la prétention d'avoir fourni dans ces quelques pages un travail de ce genre, ni d'avoir résolu définitivement toutes les questions que soulève l'ἔκδοσις.

Notre ambition est plus modeste. Passionné à bon droit pour tout ce qui touche aux traditions et aux souvenirs de notre grande cité, nous avons voulu simplement rappeler l'attention de la critique sur un des plus antiques et des plus vénérables monuments de notre passé littéraire, et remettre en honneur, pour notre humble part, ce que M. Egger ne craignait pas d'appeler « une des plus précieuses reliques de notre érudition nationale. »

I

Il y a plus de deux mille ans, environ six siècles avant notre ère, pendant que Cyrus régnait en Perse et que Solon gouvernait Athènes, en qualité d'archonte, des Phocéens partis de l'Asie-Mineure vinrent s'établir sur les côtes de Provence et y fondèrent Massalie.

Transplantés dans la Gaule, ces Grecs d'Ionie restèrent fidèles au souvenir de leur terre natale et en conservèrent

pieusement, et dans toute leur pureté, les nobles et glorieuses traditions.

Aussi bien pouvaient-ils croire n'avoir pas émigré, et se retrouvaient-ils encore chez eux, tant cette terre de Provence, par ses vastes et lumineux horizons, ses immenses solitudes, son ciel limpide, ses promontoires et ses golfes, leur rappelait l'Orient qu'ils avaient naguère abandonné. Ils revoyaient, comme là-bas, sur les côteaux qui s'élevaient en amphithéâtre, les oliviers pâles à côté des genêts d'or et des chênes touffus ; les collines se couronnaient de bouquets de pin au feuillage grêle, pendant que, sur le rivage dentelé, les mêmes flots qui avaient baigné les côtes asiatiques, venaient lentement expirer (1).

Athénée (2) raconte que les habitants de Pæstum, qui, auparavant étaient Grecs, ayant changé leur langue et leurs institutions pour celles de Rome, « sortaient de la ville, à un certain jour de fête, de ceux qui sont célébrés dans la Grèce, et renouvelaient la mémoire des anciens noms et des coutumes antiques et légitimes de la patrie, puis se retiraient, après avoir pleuré ensemble leur triste destinée. »

(1) N'es-tu pas à l'égal de la blonde Ionie,
Riche de l'olivier, de la vigne et du miel ;
N'offres-tu pas, comme elle, aux pinceaux du génie,
L'azur au bord des mers, la pourpre au fond du Ciel ?

A l'abri de tes caps ruisselants de lumière,
Heureux de contempler des horizons connus,
Les fils des Phocéens, debout sur leur galère,
Dans le golfe natal se croyaient revenus.....

Sous ton ciel, qui des mers enflamme l'étendue,
D'Athènes à Sunium on croit errer encor ;
La muse ionienne est chez toi descendue ;
Elle vient m'y parler devant les îles d'Or.

Victor de LAPRADE.
A la Provence. Edit. Lemerre, V. p. 208.

(2) *Deipn*, XIV, 31.

Les Phocéens n'eurent pas à porter ainsi le deuil de leurs institutions, de leur idiome et de leur nom ; car chez aucun peuple les souvenirs du foyer et l'amour de la patrie grecque ne subsistèrent plus vivaces et plus féconds. Le brillant génie, les arts pratiques et toutes les cultures qui faisaient depuis longtemps leur gloire et leur fortune sur les rives de la mer Egée, ils les transmirent aux Massaliotes, qui reçurent d'eux, avec le culte des lettres et le goût des expéditions lointaines, tout ce qui peut civiliser les peuples et les rendre prospères.

D'ailleurs, plus tôt que la Grèce propre, les colonies helléniques étaient devenues le centre d'une activité littéraire et d'un rayonnement artistique très éclatants. Avant qu'Athènes construisît le Parthénon, Ephèse et Samos avaient élevé leurs temples, et Lesbos donnait le jour à Terpandre, pendant qu'Anacréon chantait à Téos et Mimnerme à Colophon.

Quant à Phocée, qui faisait partie de la confédération ionienne, nous savons qu'elle était parmi les autres états de la ligue, sinon la cité la plus puissante, du moins la plus austère dans ses mœurs et la plus énergique dans ses entreprises. Toutes les fois que la Grèce asiatique fut agitée par de graves événements, en proie à la dissension et à la guerre, les Phocéens s'employèrent à conjurer le péril, et leur caractère brave et généreux les porta aux actions les plus héroïques. Doriens émigrés en Asie, ils avaient de bonne heure adouci la rudesse de leur tempérament national au contact des Ioniens qui les avaient accueillis, et dont ils adoptèrent les mœurs policées et la religion si poétique.

Fille d'un tel peuple, il ne pouvait se faire que Massalie cessât d'être grecque et n'eût à cœur de se montrer constamment digne de ses fondateurs. Ajoutons que le goût du commerce qu'elle tenait d'eux et le grand nombre de prêtres et de prêtresses qu'elle faisait venir de la Grèce pour

le service de ses temples, étaient pour elle une source de fréquentes communications et de relations continuelles avec la mère patrie (1).

Or, si les Massaliotes durent à leur origine hellénique d'être, comme l'attestent tous les auteurs anciens, le foyer des lettres et des arts, au milieu des peuples de la Gaule, ils lui furent particulièrement redevables d'un culte fervent et d'une vive admiration pour le plus grand génie dont s'honore la Grèce, le vieil Homère.

Comme beaucoup de cités de l'Asie, Phocée se vantait d'avoir donné le jour à l'immortel auteur de l'Iliade et de l'Odyssée. Il est vrai que son nom n'est pas cité dans l'épigramme célèbre qui nous a été conservée par Aulu-Gelle (2), et d'après laquelle sept villes se disputaient cet honneur, mais il se trouve dans un passage du lexicographe Suidas. Peut-être faut-il admettre comme plus probable l'opinion adoptée par les écrivains de la Grèce ancienne et des critiques modernes, et qui fait naître le poète à Smyrne, d'une famille émigrée d'Ephèse dans cette ville, vers 1130 avant J.-C. C'est là tout au moins, pour ceux qui mettent en doute la personnalité d'Homère, qu'aurait eu lieu la première éclosion de la poésie homérique, développée plus tard et propagée par les aèdes et les rhapsodes.

Quoi qu'il en soit, s'il faut en croire une vie d'Homère, faussement attribuée à Hérodote, le chantre d'Achille aurait vécu longtemps à Phocée, et y aurait composé plusieurs de ses ouvrages. C'est dans cette ville qu'après avoir complètement perdu la vue, réduit à une extrême indigence,

(1) Que le grec ait été pendant longtemps la langue vulgaire des Massaliotes, c'est ce qu'il nous paraît inutile de prouver ici. Nous aurons lieu d'ailleurs de revenir sur ce fait historique, qui n'a plus besoin d'être démontré, dans un travail d'ensemble sur les inscriptions grecques, qui intéressent plus particulièrement Massalie.

(2) *Nuits attiques*, liv. III, ch. XI.

il était venu chercher des ressources et implorer la pitié de la foule attirée par la grâce et la mélodie de ses chants. C'est là aussi que ses poèmes lui auraient été dérobés par un certain Thestoridès (1) qui vint les débiter comme siens à Chios, où le vieillard alla le poursuivre et lui redemander son bien. Ainsi, dans une élégie bien connue, la muse grecque d'André Chénier nous a représenté Homère sous la figure d'un vieillard aveugle et mendiant, une lyre à la main, son pain de chaque jour (2). D'ailleurs, il est hors de doute, que les aèdes homérides, établis à Chios, et reconnus par un certain nombre de critiques comme les véritables créateurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, loin de se renfermer dans leur île natale, répandirent de bonne heure leurs compositions dans la Grèce asiatique et dans les îles voisines. Les rapports nombreux, qui unissaient entre elles les villes ioniennes, aidèrent puissamment à cette propagation, et c'est par ces voyages fréquents des aèdes primitifs que peuvent s'expliquer les traditions relatives à Homère, que nous trouvons dans les âges suivants, conservées avec le plus grand soin dans plusieurs de ces cités.

Légendes ou histoires, ces traditions nous autorisent à croire que la mémoire et les poèmes d'Homère étaient parmi les Phocéens l'objet d'une religieuse vénération.

Ce qui est plus indiscutable, c'est le zèle avec lequel les Massaliotes s'occupèrent de la conservation et de l'étude des poèmes homériques.

(1) Le même biographe rapporte que c'est le maître d'école Thestoridès qui aurait proposé lui-même à Homère de le nourrir, à la condition que le poète lui permettrait de s'attribuer ses vers. Et c'est en exécution de ce traité qu'Homère aurait composé la *Petite Iliade* et la *Phocéide*. Il est à peine nécessaire de faire remarquer que cette biographie, comme d'ailleurs toutes les notices anciennes consacrées à l'auteur de l'*Iliade*, n'est qu'un pur roman, ou plutôt une histoire allégorique des poèmes homériques.

(2) *L'Aveugle*, éd. Lemerre, t. I, p. 3.

Nous en avons une preuve certaine et authentique dans les leçons qui nous restent de l'ἔκδοσις μασσαλιωτική.

L'examen que nous allons en faire et la comparaison que nous aurons lieu d'établir entre elles et les autres variantes, nous permettront de constater l'excellence, et même, en certains endroits, la supériorité de notre antique édition sur les travaux similaires, soit des diorthuntes des villes, soit des critiques alexandrins. Si au point de vue grammatical et philologique, notre ἔκδοσις substitue souvent à une forme archaïque une expression plus moderne et plus communément reçue, il est vrai de dire aussi que dans les passages où le sens offre quelque difficulté, elle donne toujours un texte plus précis et plus clair.

Aussi bien l'existence seule d'une diorthose à Massalie, à une époque si reculée de notre histoire, nous autorise à conclure qu'il se forma de bonne heure dans notre ville des grammairiens et des rhéteurs, pour expliquer scientifiquement la lettre et l'esprit des poèmes homériques. C'est donc l'Iliade et probablement aussi l'Odyssée, cette épopée des voyages, qui, non moins que l'épopée des batailles, devait plaire à un peuple de marins et de marchands; ce sont les œuvres d'Homère qui devinrent le thème préféré des leçons des professeurs et la base de l'enseignement de la langue et de la littérature grecques dans les écoles de Marseille et de ses colonies, comme l'Enéide de Virgile le fut plus tard dans les écoles romaines et dans celles de la Gaule (1).

Interprétées et commentées par les rhéteurs, l'Iliade et l'Odyssée furent de plus vulgarisées et répandues dans le

(1) S'il faut en croire Suidas (in v. Φαβωρῖνος), le rhéteur d'Arles, Favorinus, qui vivait au IIme siècle ap. J.-C., ne faisait que continuer les traditions de ses prédécesseurs, en composant son ouvrage sur *la philosophie d'Homère*. On peut consulter sur Favorinus la savante étude que lui a consacrée M. Ludovic Legré, membre de l'Académie de Marseille, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats.

peuple par des rhapsodes ambulants qui, comme leurs frères de la Grèce, s'en allaient chanter dans les colonies massaliotes. Nous n'en donnerons pour preuve que la prédominance des fables homériques, altérées par le temps et mêlées à des légendes chevaleresques, que nous retrouvons dans les poèmes provençaux, à des époques fort avancées du moyen-âge (1). Or, ce n'est pas seulement par la transmission savante des écoles que ces réminiscences peuvent s'expliquer, mais aussi par une tradition populaire remontant aux aèdes nomades qui les ont propagées et entretenues.

Ainsi la Provence se révèle comme une digne sœur de la Grèce, bercée par les mêmes fables et enchantée par les mêmes récits. Par là s'accuse une fois de plus la profonde empreinte du génie grec sur le génie de nos poètes et de nos artistes, dont les œuvres gardent toujours, même après la conquête romaine, les luttes féodales et les révolutions modernes, cette grâce et cette délicatesse exquises, qui décèlent leur illustre origine.

II

Au moment où parut l'ἔκδοσις μασσαλιωτική, quel était l'état des poèmes homériques ?

Suivant une tradition rapportée par Plutarque (2), c'est Lycurgue qui aurait introduit dans la Grèce occidentale

(1) Cf. Fauriel, *Hist. de la poésie prov.*, t. II.
(2) Plut. in Lycurg, 41.

l'Iliade et l'Odyssée, recueillies à Samos, où elles lui furent transmises par les Créophyliens. Peut-être ne faut-il voir, dans le fait mentionné par l'historien grec, qu'une représentation allégorique de l'arrivée des rhapsodes samiens à Sparte, au IXme siècle. Il est en effet probable que les poèmes homériques étaient déjà connus en Grèce avant Lycurgue, qui se contenta seulement de rapporter d'Ionie quelques fragments. D'ailleurs tout ce qui a été dit sur la transmission de l'Iliade et de l'Odyssée avant Solon et Pisistrate ne repose sur aucun fondement sérieux (1).

Est-ce Solon ou Hipparque, fils de Pisistrate, qui imposa aux aèdes et aux rhapsodes l'ordre de se conformer, non plus à leur fantaisie, mais à un plan déterminé, τὸ ἐξ ὑποβολῆς ῥαψῳδεῖσθαι, lorsqu'ils récitaient ces vers dans les fêtes publiques ? (2)

La question est controversée. Ce qui est certain, c'est que le règlement des Panathénées, dont l'institution remonte à l'an 560, et qui était encore en vigueur au temps de Socrate et de Platon, leur faisait une loi de ne pas s'écarter du plan fixé, tandis que, dans les réunions ordinaires, ils étaient libres de choisir leurs épisodes et de suivre tel ordre qui leur convenait.

Il y avait donc, avant la fin du VIe siècle, à Athènes, un texte conventionnel et complet des poèmes homériques.

Cependant cette recension n'a pas dû jouir d'un grand

(1) Wolf. Proleg. XXXII, p. 85. « Per tria proxima a Lycurgo sœcula nihil constat de his carminibus, nisi quod a rhapsodis particulatim divulgata sunt. »

(2) C'est l'opinion de Wolf, qui l'expose ainsi dans ses Prolégomènes : ..... Videtur mihi Solon hoc instituisse, ut, quum prius singulares rhapsodiæ sine ullo ordine rerum et temporum canerentur, id est ut in uno conventu primum Ulyssis Νίπτρα (Odys. T) aut Μνηστηροφονία (X), mox Νεκυίας. Νεκυομαντεία (Λ), tum τὰ ἐν Πύλῳ vel τα ἐν Λακεδαιμονι (ΓΔ), itemque ex Iliaco orbe Αγων ἐπιτάφιος (Ψ), deinde Ὁπλοποιΐα (Σ), tum Λιταί (I), postremo Λοιμός (Α), caneretur, ita partes distribuerentur pluribus rhapsodis, ut alio alium excipiente deinceps perpetua et commoda ῥαφή efficeretur. » Proleg. XXXII, p. 85.

crédit chez les anciens, puisqu'au rapport de Cicéron et d'un certain nombre de critiques, c'est Pisistrate qui, « le premier, disposa les livres d'Homère, autrefois pêle-mêle, dans l'ordre même où nous les avons aujourd'hui. » Quis doctior iisdem illis tempóribus, aut cujus eloquentia litteris instructior fuisse traditur, quam Pisistrati ? Qui primus Homeri libros, confusos antea, sic disposuisse dicitur, ut nunc habemus (1). » Par livres, il faut entendre évidemment rhapsodies. Quant à l'ordre dont parle Cicéron, c'est naturellement celui qu'imposait le règlement des Panathénées.

Les historiens Pausanias (2) et Elien (3), le juif Josèphe (4), le lexicographe Suidas (5), le commentateur Eustathe (6) confirment ce témoignage.

Pisistrate ne fit donc que continuer ce que Solon avait commencé, et mettre à profit soit les copies de l'Iliade, qu'il s'était procurées, soit les souvenirs des rhapsodes, et c'est bien lui qui, selon l'expression d'Elien, montra aux Grecs les poèmes que jusqu'alors les rhapsodes leur avaient fait entendre.

Après qu'il l'eut ainsi fixée par l'écriture (7), Hipparque, son plus jeune fils, acheva la recension (8).

Tel fut le premier manuscrit de l'Iliade mentionné par

(1) Cicéron. *De Oratore*, liv. III, ch. XXXIV.

(2) Paus. VII, 26. Πεισίστρατος ἔπη τὰ Ὁμήρου διεσπάσμενα τε καὶ ἀλλαχοῦ μνημονευόμενα ἠθροίζετο.

(3) Ælian, V. H. XIII, 14.

(4) Jos. c. Apion, I, 2.

(5) Suidas, v. Ὅμηρος.

(6) Eustath., l. I, v. I, et liv. X, v. I.

(7) « C'est sous le règne de Psammétichus en Egypte, et de Pisistrate dans l'Attique, que le commerce du papyrus commençant à s'étendre chez les Grecs, y rendit plus commun l'usage de l'écriture et dota la pensée d'un merveilleux véhicule, qui allait puissamment seconder les progrès de la civilisation. » Egger. *Hist. de la critique chez les Grecs*, p. 6.

(8) Cic. loc. cit.

les auteurs anciens, sorte de vulgate dont les éditions appelées communes (κοιναί) par les Alexandrins n'étaient que des copies, première diorthose enfin, sur laquelle travaillèrent les critiques postérieurs.

Cette édition jouit toujours d'un très haut crédit dans le monde hellénique, surtout à cause de la prépondérance que valut à Athènes la gloire qu'elle s'attira dans la guerre et dans les arts. Sa fidélité et son caractère authentique ne furent du moins jamais sérieusement contestés.

A l'exemple d'Athènes, les plus illustres et les plus savantes cités grecques firent faire de l'Iliade et de l'Odyssée des éditions dont le texte fut adopté, non-seulement par le pouvoir officiel, mais encore par les rhapsodes, soit dans les fêtes publiques, soit dans leurs récitations particulières à la multitude (1).

C'est ce qu'on a appelé les éditions des villes (αἱ πολιτικαί, ou αἱ ἐκ πόλεων, ou αἱ κατὰ πόλεις). Elles étaient ainsi nommées pour les distinguer des éditions communes (κατ'ἄνδρα), dont les auteurs étaient connus.

Il faut ajouter à ces recensions publiées depuis Pisistrate jusqu'à la période alexandrine, sous les Ptolémées, l'Iliade d'Antimaque, le célèbre poète épique de Colophon, l'Iliade de l'Hélicon, mentionnée par l'*Anecdotum* de Rome, et la fameuse recension d'Aristote, dite de la Cassette, ἡ ἐκ τοῦ ναρθήκος ἔκδοσις.

Plus tard, les grammairiens d'Alexandrie, tirant parti des trésors amassés dans la fameuse bibliothèque de cette

(1) Dans sa première dissertation sur Homère, qui se trouve en tête de l'édition de l'Iliade de G. Dindorf (Biblioth. Teubn.), Max. Sengebusch explique ainsi pourquoi les villes ioniennes eurent la pensée de publier leurs éditions des poèmes homériques : « Jam videamus rationes Ionicarum quatuor editionum. Ex his tres populorum sunt in extremo orbe terrarum medios inter barbaros collocatorum, Massiliensium, Sinopensium, Cypriorum. Talis conditio quarum fuit civitatum, iis a Barbarismo in Homerum irrepente cavendum erat... » (Dissert. prior, p. 190).

ville par les Ptolémées, compulsèrent tous les travaux, tous les documents antérieurs, et collationnèrent pour leurs recensions nouvelles tous les manuscrits qu'ils purent découvrir. Les plus connus d'entre eux sont : Zénodote d'Ephèse, Aristophane de Bysance et Aristarque.

Zénodote, cité fréquemment dans le manuscrit de Venise, fut le directeur de la bibliothèque d'Alexandrie, sous Ptolémée-Philadelphe (205-247 av. J.-C.), et c'est sur la prière de ce prince qu'il entreprit sa diorthose d'Homère. Malgré l'immense crédit dont il jouit pendant longtemps et les éloges que les modernes, parmi lesquels Wolf (1) et surtout Deuntzer (2), lui prodiguent, Zénodote n'est qu'un habile diascévaste, dont le caprice a été la seule loi. Comme l'a démontré péremptoirement M. A. Pierron (3), il est impossible de lui reconnaître aucune valeur scientifique, et les scolies de Venise ne mettent à son actif que des crimes de lèse-poésie, même de lèse-bon sens.

Aristophane de Bysance, disciple de Zénodote, est beaucoup plus sérieux que son maître, et Aristarque, son successeur, n'a eu qu'à perfectionner son œuvre, pour donner du texte homérique une diorthose qui a immortalisé son nom. La postérité n'a pas élevé trop haut l'illustre Alexandrin, en le considérant comme le type et le modèle des critiques, et les manuscrits de Venise, en nous le faisant mieux connaître, ont mis le sceau à sa gloire et définitivement consacré son impérissable renommée. Depuis lors, le texte d'Aristarque, légèrement modifié, est resté la base de tous nos manuscrits et de la Vulgate actuelle.

Toutefois, les travaux de l'Ecole d'Alexandrie n'ont pu faire oublier les éditions primitives, et particulièrement

(1) *Prolegom.* XLIII, p. CXCIX-CCX, 120-129.
(2) De Zenodoti studiis Homericis scripsit Henricus Deuntzer.
(3) *Introd. à l'Iliade*, ch. II, p. XXX

celles des villes, dont la riche bibliothèque d'Alexandrie possédait certainement des exemplaires, et que les grammairiens et les collaborateurs d'Aristarque ont plus d'une fois mis à profit.

III

Les villes grecques (1) qui eurent l'honneur de donner ainsi des éditions de l'Iliade, sont Marseille, Chios (2), Argos (3), Sinope, l'île de Chypre (4), l'île de Crète (5).

Jusqu'au XVIII[e] siècle, on connaissait seulement les

(1) Nous les classons d'après l'ordre adopté par Wolf. « *Quarum si, ut quœque numero pluribus lectionibus innotuit, ita cuique honoratior laus debetur (nullum autem videmus certum ordinem) ita illæ ordinandæ sunt*, MASSALIOTICA, CHIA, ARGIVA, SINOPICA, CYPRIA, CRETICA. » Op. cit.

(2) Il y eut de bonne heure, à Chios, un γένος d'aèdes et de rhapsodes, auxquels on donna le nom d'Homérides, Ὁμηρίδαι, et qui, comme tous les γένη grecs, était formé par un groupe de familles se rattachant à un même ancêtre. L'existence de ce γένος nous est attestée par les témoignages des auteurs anciens les plus incontestables. (Cf. Strabon, XIV, 35 ; Suidas, Lexique, Ὁμηρίδαι, etc.)

(3) Il est dit dans l'ouvrage ancien, connu sous le nom de Concours d'Homère et d'Hésiode, ξ. 18, que des fêtes homériques étaient périodiquement célébrées dans Argos, dont le nom revient d'ailleurs si souvent dans l'*Iliade*.

(4) Sur les traditions cypriotes et sinopiennes relatives à Homère, voir la 2[me] dissertation homérique de Max. Sengebusch, en tête de l'Odyssée de G. Dindorf (Bibl. teubn.)

(5) D'après Maxime de Tyr (XXXIII, 5), il y avait à Crète des concours de rhapsodes, comme d'ailleurs à Sparte et à Sicyone. « Ὀψὲ μὲν γὰρ ἡ Σπάρτη ῥαψωδεῖ, ὀψὲ δὲ καὶ ἡ Κρήτη, ὀψὲ δὲ καὶ τὸ Δωρικὸν ἐν Λιβύῃ γένος. »

éditions de Marseille et de Sinope, qu'Eustathe (1) avait citées depuis longtemps avec l'édition d'Aristote. C'est grâce aux scolies découvertes par Ansse de Villoison, dans les manuscrits de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, que nous connaissons aujourd'hui les autres.

L'édition marseillaise fut, entre toutes, particulièrement célèbre. Les commentateurs d'Homère la citent assez fréquemment pour nous autoriser à croire qu'elle avait une réelle autorité. Parmi toutes les éditions des villes, c'est à elle que Wolf donne le premier rang, soit pour sa valeur propre, soit à cause du nombre de ses leçons. Tandis, en effet, que l'ἔκδοσις de Chios n'offre que douze leçons et celle de Crète à peine une seule, la nôtre en a au moins vingt-sept.

A quelle époque ces éditions des villes furent-elles composées? C'est ce qu'il est difficile d'établir avec quelque certitude.

D'après M. A. Pierron (2), il ne serait pas invraisemblable que celle de Chios fût antérieure au VI[e] siècle et remontât à une antiquité plus haute que l'exemplaire même des Panathénées, et qu'elle eût été le prototype de cet exemplaire. « C'est à Chios, dit le savant helléniste, qu'habitaient les rhapsodes nommés Homérides. C'est dans cette famille, ou si l'on veut, dans cette école que s'étaient

(1) A propos des éditions des villes, Villoison signale une très intéressante analogie entre les poèmes d'Homère et le Coran de Mahomet. « Eadem quod mireris, fata habuerunt duo celeberrima et eloquentissima totius Græciæ et Arabiæ opera, Homeri scilicet poemata, quibus tota Ethnicorum fabulosa Theologia comprehendebatur, et Alcoranus, muhammedicæ fidei regula et Arabiæ loquendi norma. De vera et germina lectione Homeri atque Muhammedis exemplarium fide ac præstantia disceptatum est. Diversæ civitates, Cyprus, Chios, Creta, Sinope, Argos, Massilia, etc., Homeri ; et Mecia, Medina, Cusa, Bassora, Syria, Muhammedis Editiones fieri curaverunt, quæ singulæ, ut et communis, ἡ κοινή, a doctissimis Interpretibus ad partes vocantur. » (Villoison, Proleg. XXII, ad not.)

(2) *Introd. à l'Iliade*, p. XXI.

conservées les traditions les plus pures de l'épopée. C'est là que l'Iliade et l'Odyssée ont pu être mises intégralement par écrit, dès le jour où l'abondance du papyrus importé d'Egypte permit à la Grèce de lire et non plus seulement d'écouter les chants de ses poètes. On connaît la date des premières relations commerciales régulières entre l'Egypte et la Grèce : 630 environ. Ainsi l'exemplaire de Chios peut avoir été le premier des manuscrits complets de l'Iliade (1). »

Mais c'est là une pure hypothèse. Quant aux éditions des autres villes, il est assez probable qu'elles sont toutes postérieures à l'édition athénienne, par conséquent au VI[e] siècle.

Pour ce qui regarde l'ἔκδοσις μασσαλιωτική, il est impossible d'abord d'admettre, avec Payne Knight (2), que, dès l'an 600, les Phocéens l'ont apportée, complètement rédigée, à Marseille. Les raisons qui militent en faveur d'une date plus ancienne pour Chios n'existent pas pour Phocée. et d'ailleurs le titre de massaliotique, que notre édition a toujours porté, est un motif suffisant de croire qu'elle a été composée à Marseille même, comme les éditions de Chios, d'Argos, l'ont été dans ces mêmes villes.

L'ἔκδοσις n'est donc pas antérieure à l'an 600. D'autre part, il paraît très naturel de supposer que les villes grecques ont été amenées à se procurer des éditions de l'Iliade, par l'exemple d'Athènes qui exerçait déjà une si grande influence sur toute la Grèce et commençait à mériter le nom que lui donne un poète, d'Hellade de l'Hellade. Or, que ce soit à Pisistrate ou à son fils Hipparque que l'on doive attribuer la version athénienne, servant au contrôle

(1) « Chiæ editionis ætatem superiorem dicere vix licebit medio sæculo a Christ. nat. quinto, quibus ipsis temporibus sat multos Chios fuisse constat literis qui navarent operam insignem. » Max. Sengebusch, Homerica dissertatio prior, p. 192.

(2) Carmina Ilias et Odyssea, etc. Prolegom. Londres, 1820.

de la récitation des Panathénées, il est certain qu'avant l'an 514, date de la mort d'Hipparque, cette version existait.

C'est donc après l'année 514 qu'il faudrait placer la rédaction de l'ἔκδοσις.

Enfin il est hors de doute qu'elle a paru avant les premiers travaux de l'école d'Alexandrie, puisqu'elle est citée par les scoliastes, à côté des plus anciennes éditions, et ce n'est pas trop s'avancer que de la regarder comme antérieure au IVme siècle (1). C'est donc dans cet intervalle de deux siècles, entre la fin du sixième et le commencement du cinquième, qu'elle a dû être composée. Or, si l'on songe que cette période est celle qui vit les merveilles de l'art prodiguées dans la capitale de l'Attique par les Phidias et les Périclès, et assista aux triomphes d'Eschyle et de Sophocle, pendant que Platon dissertait dans les jardins d'Académus, on comprend combien les Massaliotes peuvent, à juste titre, s'enorgueillir d'avoir fait lire, à la même époque, aux peuplades encore barbares des Gaules, l'œuvre immortelle du divin Homère.

C'est par les citations et les variantes, qui nous ont été conservées, que nous pouvons nous faire une idée de ce qu'étaient les éditions des villes et en particulier l'édition marseillaise.

(1) « Certum videtur esse, multos ex ἀρχαίαις illis Homeri editionibus ad Euripidis et Euclidis tempora pertinere, quibus ad legendum homines factos esse propensiores vidimus, mercaturam librorum effloruisse vidimus etiam bibliothecas a privatis compluribus conditas esse. quum antea reges soli Polycrates et Pisistratus libros collegisse videantur. Belli Peloponnesiaci temporibus quam late grassati sunt Homerum edendi et emendandi libido narratiuncula patefacit a Plutarch vit. Alcib. 7 tradita. » τὴν δὲ παιδικὴν ἡλικίαν παραλλάσσων (intel. ὁ Ἀλκιβιάδης) ἐπέστη γραμματοδιδασκάλῳ καὶ βιβλίον ᾔτησεν Ὁμηρικόν. εἰπόντος δὲ τοῦ διδασκάλου μηδὲν ἔχειν Ὁμήρου, κονδύλῳ καθικόμενος αὐτοῦ παρῆλθεν. ἑτέρου δὲ φήσαντος ἔχειν Ὅμηρον ὑφ' αὐτοῦ διωρθωμένον, εἶτ, ἔφη, γράμματα διδάσκεις, Ὅμηρον ἐπανορθοῦν ἱκανὸς ὤν, καὶ οὐχὶ τοὺς νέους παιδεύεις. (Max. Sengebusch, *Dissert.* pr. p. 196-197).

A quelques différences près, toutes paraissent être la reproduction fidèle et la copie exacte de la Vulgate, consacrée par la récitation des Panathénées. Il est bien évident que les diorthuntes chargés de procurer à la ville grecque un exemplaire de l'Iliade, n'ont pu aucunement faire œuvre de savant. Ce n'est qu'au IIIme siècle qu'on eut l'idée d'un travail de ce genre parmi les grammairiens d'Alexandrie. Que les éditeurs des villes aient eu à collationner des manuscrits et à mettre en parallèle diverses versions, rien de plus naturel et de plus indiscutable ; il n'y a pas de critique sérieuse sans un travail de ce genre. Les poèmes homériques n'ayant été écrits que fort tard, composés de mémoire, conservés et transmis par la mémoire, les premiers manuscrits ont dû présenter des diversités assez nombreuses. D'autre part, il a dû souvent arriver aux rhapsodes de se tromper sur quelques expressions, de changer l'ordre des vers, et de corriger même ce qui leur paraissait défectueux.

Pisistrate et les commissaires qu'il s'adjoignit pour réviser l'Iliade, eurent plutôt un rôle compréhensif qu'exclusif. « En effet, dit avec raison, M. Nageotte (1), si l'on considère l'état actuel de l'Iliade, où tant de choses ne sont ni fermées, ni mises à leur place, où se lisent tant de vers répétés, compilés, on est visiblement amené à conclure que cette commission a réuni tout ce qui était beau, tout ce qui avait l'air homérique. »

L'esprit critique des premiers diorthuntes avait donc de quoi s'exercer largement, et ce n'était pas manquer de respect au texte officiel des Panathénées que de chercher à substituer à telle leçon vicieuse, telle autre qui lui était préférable.

(1) *Hist. de la littér. grecque*, p. 49.

Leur tâche fut cependant des plus modestes et se borna simplement à amender, cà et là, la Vulgate (1).

C'est bien à tort qu'on les a quelquefois confondus avec ces critiques fantaisistes, connus sous le nom de diascévastes (διασκευασταί, de διασκευάζω). S'il faut croire Wolf, ce sont les diascévastes qui ont exécuté et complété l'œuvre de Pisistrate, et voici la définition qu'il en donne : « Exactores seu politores, qui vel una cum Pisistrato, vel paulo post, eidem operi manum admoverint (2). »

(1) « En parcourant les notes des scholiastes d'Homère, on saisit bien ces tâtonnements de la critique naissante ; on voit les collecteurs inexpérimentés tantôt insérer, pour ne pas les laisser perdre, des tirades d'un caractère vraiment homérique sans doute, mais mal accommodées au lieu où ils les placent ; tantôt combler par des vers de leur façon des lacunes qu'ils ne pouvaient autrement remplir ; tantôt, si toutefois il n'y a pas malice chez les grammairiens qui leur adressent ce reproche, surcharger ou altérer le texte pour *complaire à l'orgueil national de leurs concitoyens*. Tout cela fait peu d'honneur à l'esprit et au goût de cette école de savants ; mais il faut leur tenir compte des grandes difficultés de la tâche qu'ils avaient à remplir. La critique des textes pouvait-elle avoir, dès son début et comme à son premier essai, la rigueur méthodique, qui caractérisa plus tard les travaux des philologues alexandrins ? » Egger. *Hist. de la critique chez les Grecs*, p. 12.

« On conçoit aisément que dans un temps où l'usage de l'écriture présentait encore de si grandes difficultés, les copies qu'on faisait de ces poëmes dussent être remplies de fautes et que la manière dont leurs différentes parties avaient été recueillies de la bouche des Homérides ou des rhapsodes ait dû y apporter une foule d'irrégularités et de nombreuses variantes. C'est à faire disparaître les fautes, à épurer les textes et à choisir entre ces variantes diverses, que s'appliquèrent les critiques de cette époque. En un mot, leur but était de corriger les erreurs des premiers copistes... Cet âge, à proprement parler, fut celui des éditeurs ; j'emploierais cette expression si elle rendait toute l'idée de οἱ διορθοῦντες, expression qu'on trouve dans les scholies de Venise (Φ 363) et qui signifie non-seulement ceux qui publient, ceux qui mettent en lumière, mais encore ceux qui corrigent, qui redressent, qui rectifient... C'est aux *diorthontes* qu'on dut autrefois les nombreuses éditions, ou plutôt les *diorthoses* de *Marseille*, de *Chio*, de *Sinope*, *d'Argos*, qui furent les matériaux sur lesquels travaillèrent les grammairiens d'Alexandrie, mais qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. » Dugas-Montbel. *Hist. des poésies hom.*, p. 77-78.

(2) Wolf. *Prolégom.*, XXIV.

Or, rien de plus faux que cette définition. Le verbe διασκευάζω qui a formé le mot διασκευαστής s'entend en bonne comme en mauvaise part. Mais il est à remarquer que c'est toujours dans le sens de désorganiser qu'il est pris par Aristarque. Ce qui est vrai, c'est que les diascévastes ne se gênaient guère pour introduire, soit dans l'ordre des rhapsodies, soit dans le texte même, des altérations destinées à servir les intérêts politiques, ou à satisfaire l'orgueil des particuliers. Ce grotesque maître d'école athénien, qui se vantait, devant Alcibiade, d'avoir corrigé Homère (1), est le véritable type du diascévaste.

Infiniment plus réservés et plus respectueux de l'édition officielle se sont montrés les diorthuntes des villes, comme le prouvent clairement les scholies conservées, lesquelles ne sont que de légères retouches de ce texte primitif.

S'il en est ainsi, on ne doit pas être surpris que le nom de ces grammairiens ne nous soit pas parvenu, et que leur œuvre ne porte d'autre titre que celui de la ville qui la leur a confiée (2).

D'après ce que nous venons de dire, il suit que pour connaître l'ἔκδοσις μασσαλιωτική, il nous suffit de nous re-

(1) Plutarque, Alcibiade, VII.

(2) Wolf donne de cette appellation une autre raison, qui nous paraît assez plausible : « Mihi sæpius venit in mentem, ut recensionibus his primos statim criticos, qui verius appellantur, usos esse, atque earum auctoritatem et nomina in bibliothecis Ptolemæorum quærenda conjicerem. Notissimum est, quantum cupididatis et curæ hi reges impenderint in illum thesaurum suum, coemendo libros undecumque ac modo precibus, nunc vi, nunc aliis modis conquirendo antiquissima et rarissima exemplaria scriptorum Græcorum... Ita ex pluribus locis et urbibus Alexandriam, etiam ad privatos paulatim confluxisse videntur codices Homerici, legitima mox materies curiosioris emendationis. Minime autem mirum est, si de multis eorum nihil aliud constabat nisi unde quique domo esset, non a quo esset exaratus. Quà in dubitatione præfecti bibliothecæ id unum referre potuerunt in catalagos suos codicem hunc ex Chio, illum Massilia, alium aliunde allatum. » (*Prolég.*, XXXIX, p. 107-108.

présenter un manuscrit complet de l'édition athénienne, puisqu'elle en est à peu près la fidèle copie.

Il est bien évident, tout d'abord, qu'à l'époque où la massaliotique paraît avoir été publiée, l'alphabet ayant moins de 24 lettres, l'Iliade ne pouvait être divisée en 24 chants, portant chacun, pour nom, un des caractères alphabétiques. Ce sont les Alexandrins qui sont les auteurs de cette division, généralement attribuée à Aristarque (1).

Ce n'est pas à dire que l'Iliade ne fût partagée en un certain nombre de sections ou de rhapsodies; seulement elles étaient de longueur très inégale, et n'étaient séparées entre elles que par un signe appelé *coronis*, signe critique ainsi appelé, parce qu'il affectait la même forme que la partie supérieure de la poupe des anciens navires.

Quant à l'ordre des rhapsodies, la massaliotique ne différait pas non plus, sous ce rapport, de l'exemplaire officiel, et, par conséquent, du texte des critiques Alexandrins, absolument conforme, pour la disposition des morceaux, au plan fixé par le règlement des Panathénées.

Un dernier mot, enfin, sur les différences dialectales, d'où résultent parfois de graves divergences entre les manuscrits.

On a cru pendant longtemps que la langue homérique était une sorte de langue mixte, ionienne dans le fond, mais admettant des formes empruntées à tous les dialectes grecs. « Il ne suffit pas à Homère, dit Dion Chrysostome, de mêler ensemble les diverses façons de parler des Hellènes et de s'exprimer tantôt en éolien, tantôt en dorien, tantôt en ionien, il faut encore qu'il parle olympien (2).

(1) On sait que l'alphabet ionien devint, à partir de l'an 403 avant J.-C., l'alphabet attique officiel, et resta plus tard l'alphabet commun de tous les Grecs. (Cf. Lenormant, art. *Alphabetum*, dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio).

(2) Orat. XI, 23.

Ce qui est certain, c'est que l'Iliade offre un mélange d'éolisme et d'ionisme, à l'exception des autres formes dialectales.

D'après un critique allemand (1), la poésie homérique aurait été à l'origine toute éolienne ; elle avait pour centre Smyrne, alors métropole de l'Eolide, où une famille de poètes s'en transmettait l'héritage sans cesse augmenté. Vers 700 ans avant Jésus-Christ, Smyrne devint ionienne, et cette famille d'Homérides passa à Chios, y subit l'influence de l'ionisme et traduisit les poèmes en ionien. Il ne resta d'éolisme que là où l'ionien ne fournissait pas d'équivalent métrique à l'ancienne expression.

Quoi qu'il en soit de cette opinion, c'est le vieil ionien que parle Homère. Dans ce dialecte, qui s'écarte beaucoup de ce qu'on suppose être la langue grecque primitive, les voyelles dominent, l'α primitif est devenu l'ε, le digamma a presque disparu. Mais il a gardé certaines formes archaïques, telles que le génitif singulier en αο et εῖο et le pluriel en αων. Les sifflantes et les aspirées y sont rares ; l'augment est facultatif ; les voyelles et les diphthongues se rencontrent fréquemment.

Or, comme il est prouvé par les inscriptions et les épitaphes qui nous ont été conservées, le dialecte que parlaient les Massaliotes avait beaucoup de rapport avec le dialecte général de l'Ionie (2). Le poème de l'Iliade, écrit dans leur propre langue, leur offrait donc un attrait de plus, et la tâche des diorthuntes, chargés d'en procurer une édition, était, par conséquent, plus facile que celle de beaucoup d'autres, moins familiarisés avec l'idiome homérique.

(1) Cette opinion est exposée dans les *Prolégomènes* qui sont placés en tête de l'*Odyssée* de A. Fick.

(2) Fauriel. *Hist. de la poésie prov.*, t. I, p. 80.

III

C'est par les manuscrits découverts dans la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, en 1781, par Ansse de Villoison, que nous connaissons les scolies de l'ἔκδοσις μασσαλιωτική. Le recueil de Villoison forme un volumineux in-folio, divisé en trois parties, et précédé de prolégomènes. En voici le titre : **ΟΜΗΡΟΥ ΙΛΙΑΣ ΣΥΝ ΤΟΙΣ ΣΧΟΛΙΟΙΣ**. « Homeri Ilias ad veteris codicis Veneti fidem recensita. Scholia in eam antiquissima ex eodem codice aliisque nunc primum edidit cum astericis, obeliscis, aliisque signis criticis, Joh. Baptista Caspar d'Ansse de Villoison, Upsaliensis Academiæ, societ. Latinæ Jenensis, etc., sodalis. Anno MDCCLXXXVIII.»

Il contient, outre le texte complet, et les signes critiques d'Aristarque :

1° Les signes et les notes d'Aristonicus (1) ;

2° Les observations de Didyme sur la diorthose d'Aristarque (2) ;

3° Des extraits de l'*accentuation de l'Iliade* par Hérodien (3) ;

4° Des extraits du livre de Nicanor sur la *ponctuation* (4).

Mais ce que l'ouvrage a de plus important et de plus précieux, et ce qui constitue surtout sa valeur, c'est la vaste collection de variantes, fournies par 50 à 60 scoliastes, et désignées sous le nom de scolies A, pour les

(1) Περὶ σημείων Ἰλιάδος, Ier siècle av. J.-C.
(2) Περὶ τῆς Ἀριστάρχου διορθώσεως, du même siècle.
(3) Ἰλιακὴ προσῳδία, IIe siècle ap. J.-C.
(4) Περὶ στιγμῆς, du même siècle.

distinguer d'un petit nombre d'autres, que Villoison a tirées d'un autre manuscrit, et qu'il appelle scolies B. On a ainsi le résumé des travaux des anciens critiques depuis les éditions des villes et les éditions individuelles, jusqu'à celles de Zénodote, d'Aristophane de Bysance, de Callistrate, de Rhianus, de Sosigène, de Philémon et d'Aristarque. L'auteur de la collection, le scoliaste A, dont le commentaire est souvent personnel, avait donc recueilli et comparé toutes les recensions homériques, et le manuscrit de Venise, le plus ancien et le plus précieux de tous les manuscrits complets d'Homère que l'on possède aujourd'hui est un monument de la plus haute importance.

Après Villoison, Emmanuel Bekker a réuni toutes les scolies de l'*Iliade*, déjà connues, en a ajouté de nouvelles, et les a publiées dans un volume in-4°, qui a pour titre : « Scholiæ in Homeri Iliadem ex recensione Emmanuelis Bekkeri. Berolini, typis et impensis F. Reimeri, A. 1825 (1). »

C'est à l'ouvrage de Bekker que nous emprunterons le texte des leçons de l'ἔκδοσις μασσαλιωτική. Le plus grand nombre est tiré du Venetus ou Marcianus A ; quelques-unes appartiennent au Venetus ou Marcianus B ; une au scoliaste V (2), et une à Eustathe (3).

Les leçons de l'ἔκδοσις, les seules du moins que renferment les manuscrits publiés par Villoison et par Bekker sont au nombre de 27. C'est par erreur que Wolf en a indiqué seulement 20. Il est bien entendu que nous ne re-

(1) Aux scolies de Villoison et de Bekker, il convient d'ajouter celles que le savant professeur d'archéologie à l'Institut catholique de Paris, M. l'abbé Duchesne, a découvertes en 1875, au monastère grec de Vatopédi, et la nouvelle édition que G. Dindorf a publiée sous ce titre : *Scholia græca in Iliadem*, 4 vol. in-8°, Leipzig, 1875-1877.

(2) Les scolies désignées par la lettre V sont tirées d'un manuscrit ayant appartenu au célèbre philologue italien Pietro Vettori.

(3) Le commentaire d'Eustathe a été publié pour la première fois en 1542-1550, sous ce titre : Εὐσταθίου ἀρχιεπισκόπου θεσσαλονίκης παρεκβολαὶ εἰς τὴν Ὁμήρου Ἰλιάδα καὶ Ὀδυσσείαν.

gardons comme appartenant au texte massaliotique que les leçons désignées par ces mots : ἐν τῇ μασσαλιωτικῇ, ou bien οὕτως ἡ μασσαλιωτική, et non pas les diverses variantes attribuées par les manuscrits aux éditions politiques, sans distinction de ville, comme par exemple : « Iliad. Ω, v. 30. παρ Ἀριστοφάνει, καὶ τισι τῶν πολιτικῶν. — Ψ, v. 77. ἐν τισι τῶν πολιτικῶν, etc. »

Nous citons d'abord, d'après l'édition de Pierron, le vers d'Homère sur lequel porte les variantes des manuscrits. Nous reproduisons ensuite les scolies, telles qu'on peut les lire dans Bekker, en distinguant, par des lettres capitales, les leçons qui appartiennent à la massaliotique, et en les accompagnant d'une traduction et, s'il y a lieu, d'un commentaire explicatif et critique.

I

Οὐδ'ὅ γε πρὶν Δαναοῖσιν ἀεικέα λοιγὸν ἀπώσει. (Il. A, 97). Λοιμοῖο βαρείας χεῖρας ἀφέζει. Δαναοῖσιν ΑΕΙΚΕΑ ΛΟΙΓΟΝ ΑΠΩΣΕΙ. Οὕτως αἱ Ἀριστάρχου καὶ ἡ Μασσαλιωτικὴ δὲ καὶ ἡ Ριανοῦ τὸν αὐτὸν ἔχει τρόπον Ἔοικεν οὖν ἡ ἑτέρα Ζηνόδοτου εἶναι, ἡ οὐδ' ὄγε πρὶν λοιμοῖο βαρείας χεῖρας ἀφέξει. (Cod. Ven. A). Bekker, p. 11, col. A, lig. 13.

« Celui-ci (Apollon) ne repoussera pas loin des Grecs la mort affligeante. » — « Celui-ci ne tiendra pas ses mains éloignées de la peste. » Aristarque, l'édition de Marseille, et celle de Rhianus adoptent la première leçon. L'autre paraît être de Zénodote.

COMMENTAIRE

La leçon marseillaise paraît être à quelques critiques préférable à la correction de Zénodote, d'abord parce qu'elle serait plus claire, et aussi parce qu'elle concorde avec le vers 456 du même chant. « Ἤδη νῦν Δαναοῖσιν ἀεικέα λοιγὸν ἄμυνον. » D'après Eustathe, celle de Zénodote serait susceptible de deux significations et pourrait se traduire ainsi : « *Apollon s'abstiendra de lancer la peste,* » ou bien : « *Il retiendra les mains de la peste.* »

Kœppen (1) cité par Dugas-Montbel (2) pense que le mot χεῖρας doit se rapporter à λοιμοῖο, en sous-entendant ἀφ'ἡμῶν, c'est-à-dire : « *Il n'éloignera pas de nous les mains pesantes de la peste.* »

Cependant, quelle que soit la traduction qu'on adopte, la leçon de Zénodote n'est pas à dédaigner, et quoi qu'en dise Dugas-Montbel, n'a rien qui soit contraire au génie d'Homère. Nous retrouvons d'ailleurs la même pensée dans l'*Odyssée* : « (X, 316), κακῶν ἀπὸ χεῖρας ἔχεσθαι. »

Quant à la substitution de κῆρας à χεῖρας, proposée par Markland (3), elle est certainement plus ingénieuse que fondée. Dans ce cas, en effet, κῆρας serait synonyme de βλάβας (malheurs), et il faudrait traduire : « *Il n'éloignera pas de nous les pesants malheurs de la peste.* » Mais comme le fait observer justement Heyne (4), Homère ne joint jamais le verbe ἀπέχειν à κῆρας, et pour exprimer cette idée, il dit : κῆρας ἀμύνειν, ου ἀλάλκειν.

(1) Erklavende Anmerkungen zum Hom. t. I, p. 43.
(2) Observ. sur l'Il. d'Homère, I, p. 21.
(3) Conj. in Lyd., p. 592.
(4) Observ. in Iliad., p. 97.

II

..... Οὔτοι ἔγωγε μαχήσομαι (Il. A, 298). (οὔτως ἔγωγε) μαχήσομαι· οὔτως διὰ τοῦ ῆ ΜΑΧΗΣΟΜΑΙ οὐ διὰ τοῦ ες μαχέσσομαι, καὶ ἡ Μασσαλιωτικὴ, καὶ ἡ Αργολικὴ καὶ ἡ Σινωπικὴ, καὶ ἡ Ἀντιμάχου καὶ ἡ Ἀριστοφάνους. (Cod. V.) — Bekker, p. 27, col. B, lig. 17.

« Je ne combattrai pas. » Ainsi μαχήσομαι, avec un η, non-avec un ες, μαχέσσομαι. C'est la leçon de l'édit. marseillaise, de l'Argolique, de la Sinopienne, de celle d'Antimaque, d'Aristophane.

COMMENTAIRE

On sait que le verbe μάχομαι (combattre) a deux formes : μάχομαι et μαχέομαι. La dernière appartient au dialecte ionien et se rencontre souvent chez les épiques. De là deux futurs, μαχέσομαι de μάχομαι; et μαχήσομαι de μαχέομαι. Homère emploie indifféremment les deux formes. Le futur et l'aoriste sont constamment écrits par un η dans l'édition de Wolf; il n'écrit par un ε que l'infin. aoriste μαχέσασθαι, (Il., III, 20 ; 434 ; VII, 40 ; et l'opt. μαχέσοιο. Il. VI, 329). Selon Buttmann (Ep., p. 292), c'est ἐμαχεσσάμην, par deux σσ et non ἐμαχησάμην, avec un η, qui est conforme aux manuscrits. Quant au futur attique, μαχοῦμαι, il n'est point homérique, bien que Wolf admette (Il. II, 366), μαχέονται, comme 3me pers. pl. fut.

G. Christ explique ainsi cette double forme : « Duplices formæ inde natæ esse videntur, quod in transcribendâ vetere litteratura, ut syllaba produceretur, alii longam vocalem scripserunt, alii consonam insequentem duplicaverunt. Hunc in ordinem refero : μαχήσομαι ἐμαχησάμην et μαχέσσομαι εμαχεσσάμην, quæ scripturæ tantum non omnibus locis variant, cf. La Roche, Hom. Textkr., p. 308. Utram proferrem, ego non magis haesitavi quam quicumque ante me Homeri carmina edenda curaverunt. Atque duplicandæ quidem sibilanti ii loci favere videntur, in quibus altera verbi syllaba correpta est, velut, ἀντίβιον μαχέσασθαι Γ. 20, H. 40, 51. H. 168, 255, ἐμοι μαχέσασθαι ἀνώγει H. 74, κατὰ σφέας γὰρ μαχέσονται B. 366, quo simili modo idem poeta ὅσος et ὅσσος, Ὀδυσεύς et Ὀδυσσεύς, μέσον et μέσσον, etc., usurpavit. At producta est altera syllaba etiam nominum derivatorum μαχητής et μαχήμων et μαχητός, quarum quæ subsequitur littera consonans geminari non poterat. Quà de causà in judicio Aristarchi (vid. schol. ad A. 304, B. 377, I. 290) et fide editionum Massiliensis, Argolicæ, etc. (cf. sch. ad A. 298) longam vocalem η exhibentium mihi acquiescendum esse putavi (1).

III

..... ἔβη κατὰ δαῖτα... (Il. A, 424). Λέγει Ἀριστάρχος. ΚΑΤΑ ΔΑΙΤΑ ἀντὶ τοῦ ἐπὶ δαῖτα... ἔνιοι δὲ ποιοῦσι μετὰ δαῖτα, χρῶνται δὲ καὶ πλείονες ἄλλοι τῶν ποιητῶν τῇ κατὰ ἀντὶ

(1) Homeri Iliadis carmina sejuncta, etc. Proleg. p. 108, §. 59. (Lipsiæ, Teubn. 1884).

τῆς ἐπί. Οὕτως δὲ εὕρομεν καὶ ἐν τῇ Μασσαλιωτικῇ καὶ Σινωπικῇ, καὶ Κυπρίᾳ, καὶ Ἀντιμαχείῳ, καὶ Ἀριστοφανείῳ. (Bekker, p. 35, col. A, lig. 10).

« Zeus alla au festin. »

Aristarque dit : κατὰ δαῖτα au lieu de ἐπὶ δαῖτα. Quelques-uns écrivent μετὰ δαῖτα. La plupart des poètes se servent de κατὰ au lieu de ἐπί. C'est ce que nous trouvons dans la Massaliotique, la Sinopienne, les éditions de Chypre, d'Antimaque, d'Aristophane.

IV

..... Ἐν χειρὶ τίθει..... (Iliad. A, 585).

Οὕτως αἱ Ἀριστάρχου, ΕΝ ΧΕΙΡΙ, οὐ πληθοντικῶς ἐν χερσίν· ὁμοίως καὶ ἡ Μασσαλιωτικὴ καὶ ἡ Σωσιγένους καὶ ἡ Ἀριστοφάνους συνᾴδει δὲ καί, τὸ ἐπιφερόμενον. Μειδησάσα δὲ παιδὸς ἐδέξατο χειρὶ κύπελλον. (v. 596. Cod. A. — Bekker, p. 44, col. A, lig. 21).

« (Elle) place dans la main (une coupe). » C'est la leçon d'Aristarque, ἐν χειρί, et non au pluriel, ἐν χερσίν. Ainsi portent les éditions de Marseille, de Sosigéne et d'Aristophane. Cela s'accorde avec le vers qui suit (596) : « Ayant souri, elle reçut dans sa main la coupe de son fils. »

COMMENTAIRE

La leçon ἐν χειρί, est plus naturelle et plus simple que la

leçon ἐν χερσίν. Comme le remarque d'ailleurs le scoliaste, elle a l'avantage de s'accorder avec le texte du vers 596, du même chant, lequel porte aussi ἐν χειρί, au singulier.

V

Αὐτὰρ ὁ τοῖς ἄλλοισι θεοῖς ἐνδέξια πᾶσιν
Οἰνοχόει, γλυκὺ νέκταρ ἀπὸ κρητῆρος ἀφύσσων. (Il. A, 597, 598).

Οἰνοχόει, οὕτως ΟΙΝΟΧΟΕΙ Ἀρίσταρχος, Ἰαχῶς καὶ ἐν τῇ Ἀργολικῇ καὶ Μασσαλιωτικῇ, καὶ Ἀντιμαχείῳ, καὶ ἐν τῇ Ζηνοδότου καὶ Ἀριστοφάνους. (Cod. V). Bekker, p. 47, col. B, lig. 17.

« Cependant il (Vulcain) servait d'échanson à tous les autres dieux en commençant par la droite, puisant dans le cratère le doux nectar. »

Ainsi οἰνοχόει, *servait d'échanson* : Aristarque, Iachos, les éditions d'Argos, de Marseille, d'Antimaque, de Zénodote et d'Aristophane.

COMMENTAIRE

C'est par catachrèse que l'édition de Marseille et les autres emploient au lieu de ἐνεχέει *versait*, le mot οἰνοχόει littéralement *versait du vin*, pour dire : *versait du nectar*, qu'il puisait dans le cratère. (Cf. Il. IV, 3). Quant à la forme οἰνοχόει, pour ᾠνοχόει, elle est conforme à l'usage ionien, qui supprimait l'augment.

VI

Εἴ κ'ἔτι σ'ἀφραίνοντα κιχήσομαι ὡς νύ περ ὧδε. (Il. B, 258).

Ἡ δὲ Σινωπικὴ εἶχε· κιχήσομαι ὡς τὸ πάρος περ, ἀντὶ τοῦ ὡς νύ περ ὧδε· ἡ δὲ Μασσαλιωτικὴ ΥΣΤΕΡΟΝ ΑΥΘΙΣ· ἡ δὲ κατὰ Φιλήμονα ἐν Δαναοῖσιν. (Cod. B. — Bekker, p. 65, col. A, lig. 51).

« Si je te rencontre encore en colère comme maintenant ainsi. »

L'édition de Sinope avait : κικήσομαι ὡς τὸ πάρος περ, inveniam velut antea quidem, au lieu de ὡς νῦν περ ὧδε, velut nunc quidem sic ; celle de Marseille ὕστερον αὖτις, posterius iterum ; celle de Philémon, ἐν Δαναοῖσιν, inter Græcos.

COMMENTAIRE

Dans la leçon marseillaise, ὕστερον αὖτις n'est pas une répétition inutile après εἴ κ'ἔτι. Ὕστερον αὖτις se rapporte au verbe κιχήσομαι et ἔτι au participe ἀφραίνοντα. De cette façon on peut traduire : « *Si je te rencontre encore une fois, et toujours en colère.* »

VII

. . . . . Τὼ Γυγαίη τέκε λίμνη. (Il. B, 865).

« Mestlès et Antiphos nés sur les bords du lac Gygée. »

D'après Eustathe (παρεκβολαὶ εἰς τὴν Ὁμήρου Ἰλίαδα, p. 366, 13), l'édition de Marseille portait **ΤΩ ΓΥΡΑΙΩΣ ΤΕΚΕ ΛΙΜΝΗ.**

COMMENTAIRE

Il est probable qu'au lieu de γυραίως, attribué au texte massaliotique, il faut lire Γύραιος ou Γυραίη, Gyrée. Mais Gygée est le vrai nom de ce lac, situé à l'ouest de Sardes, (Cf. Hérod. I, ch. 93), et appelé plus tard Coloé et aujourd'hui Euli-Gheul.

VIII

Εὖτ'ὄρεος κορυφῆσι Νότος κατέχευεν ὀμίχλην. (Il. I, 10).

Διὰ τοῦ ε, αἱ Ἀριστάρχου τὸ εὖτε· ἐν ἐνίαις δὲ τῶν ἐκδόσεων, τῇ τε Χιᾷ, καὶ τῇ Μασσαλιωτικῇ καὶ τισιν ἄλλαις... ἐγέγραπτο **ΗΥΤΕ ΟΡΕΥΣ ΚΟΡΥΦΗΣΙ** παρὰ τὸ εἰωθὸς Ὁμήρῳ. (Bekker, p. 96, col. A, lig. 9).

Εὖτε, avec un ε, comme l'écrit Aristarque. Dans quelques-unes des éditions, celles de Chios, de Marseille et quelques autres, il était écrit : « Ηὔτε ὄρευς κορυφῆσι », selon l'habitude d'Homère.

COMMENTAIRE

Buttmann (Lexil. II, p. 229) conseille de lire dans ce passage au lieu de εὖτε, la forme ἠύτε, que porte la leçon

marseillaise. Ἠΰτε est formé de ἤ et de εὔτε (η dans le sens de ὡς). Il signifie le plus souvent *comme, de même que*, et quelquefois, comme dans ce passage : *comme lorsque*. Quant à εὖτε, épique pour ὅτε, il est formé de ὅτε par la dissolution du digamma : Fὸτε, εὖτε.

IX

Κοιμήσας δ'ἀνέμους χέει ἔμπεδον..... (Il. M, 281).
Οὕτως αἱ Ἀρίσταρχω, ἔμπεδον· ἡ δὲ Μασσαλιωτικὴ ΑΣΠΕΤΟΝ. (Cod. B. — Bekker, p. 347, col. A, lig. 44.)

« (Zeus) ayant apaisé les vents laissait tomber la neige, *solidement.* »

Ainsi écrit Aristarque ἔμπεδον, *solidement* ou *constamment*; la Massaliotique écrivait ἄσπετον, d'une *manière indicible.*

COMMENTAIRE

L'expression ἄσπετον, indicible, nous paraît moins précise et moins imagée que ἔμπεδον.

X

..... Λωτοῦντα (πέδια). (Il. M, 283).
Ἀρίσταρχος διὰ τοῦ ου, ΛΩΤΟΥΝΤΑ (Cod. V, A). Οὕτως αἱ Ἀρίσταρχου καὶ ἡ Μασσαλιωτική.

« (Les plaines) couvertes de lotus. »

Aristarque écrit avec ου, λωτοῦντα. (Cod. V, A). — Ainsi Aristarque et l'édition de Marseille.

COMMENTAIRE

La forme λωτοῦντα avec la contraction en ου est moins ancienne et moins conforme au dialecte ionien que la forme λωτεῦντα, avec la contraction en ευ, qu'on rencontre dans certaines éditions.

XI

Ὣς ἔπεσ' Ἕκτορος ὦκα χαμαὶ μένος ἐν κονίῃσιν (Il. Ξ, 418).

Ἀρίσταρχος : ὠκύ (Cod. V, A). Ἡ δὲ Μασσαλιωτικὴ καὶ ἡ Χιὰ ΩΧΑ. (Cod. V, A. — Bekker, p. 404, col. B, lig. 47.

« Ainsi la force d'Hector tomba rapidement à terre dans la poussière. »

Aristarque écrit : ὠκύ. (Cod. V, A). La marseillaise et l'édition de Chios : ὦκα.

COMMENTAIRE

La leçon marseillaise est préférable à celle d'Aristarque, laquelle peut prêter à l'amphibologie. Avec ὠκύ on pourrait traduire : *tomba rapidement* ou la *force rapide*

d'Hector. Max. Sengebusch trouve cependant la leçon d'Aristarque plus homérique (1).

XII

Τειρομένους (δ'ἐπὶ νηυσὶν ἰδὼν ἐλέησεν Ἀχαιούς). (Il. O, 44).
Ἐν τῇ Ἀριστοφάνους καὶ Μασσαλιωτικῇ καὶ Ἀργολικῇ, οὕτως ἐφέρετο ΚΤΕΙΝΟΜΕΝΟΥΣ· ἔστιν ἐμφατικώτερον τοῦ τειρομένους. (A et B. — Bekker, p. 411, col. 3, lig. 35.)

« Poséidon ayant vu les Achéens fatigués autour de leurs vaisseaux, en a eu pitié. » Les éditions d'Aristophane, de Marseille et d'Argos portaient κτεινομένους, *tués*, ce qui est plus énergique que τειρομένους, *fatigués*.

XIII

..... ὡσεί τιν'ἀτίμητον μετανάστην. (Il. Π, 59).
Ἐν τῇ Μασσαλιωτικῇ, καὶ τῇ Ῥιανοῦ, μεταναστεῖν, καὶ ἀκούουσι τὴν Βρισηΐδα. (V). — (Bekker, p. 441, col. A, lig. 3).

« Comme à un vil étranger. » L'édition de Marseille et celle de Rhianus portent : μεταναστεῖν, et rapportent ce mot à Briséis.

COMMENTAIRE

Dans le passage visé par le scoliaste, Achille s'entretient avec Patrocle et se plaint d'Agamemnon. « Cette

(1) Dissert. prior, p. 197.

jeune princesse (Briséis), dit-il, Agamemnon me l'a arrachée des mains, comme à un vil étranger. »

- C'est ainsi qu'il faut traduire d'après la leçon d'Aristarque, ὡσεί τιν'ἀτίμητον μετανάστην. Μετανάστης signifie proprement un réfugié, un étranger qui n'est pas citoyen, et répond au latin *inquilinus*.

D'après la leçon marseillaise, qui écrit μεταναστεῖν pour μετανάστιν, ce substantif féminin s'appliquerait à Briséis, et on devrait traduire : comme une vile étrangère.

Cependant la première leçon, en même temps qu'elle offre un sens plus naturel, a l'avantage de concorder avec le vers 648 du chant IX :

Ἀτρείδης, ὡσεί τιν'ἀτίμητον μετανάστην.

XIV

..... πυρὸς..... ἰωήν (Il. Π, 127).

Ἐν τῇ Μασσαλιωτικῇ, ΕΡΩΗΝ (A). — (Bekker, p. 144, col. B, lig. 33.)

« Le mouvement de la flamme. » Dans la marseillaise, on lit ἐρωήν, l'*élan*.

XV

(Λαοὶ δ') ἀμφοτέροισιν ἐπήπυον..... (Il. Σ, 502).

Παρὰ Ζηνοδότῳ καὶ Ἀριστοφάνει ἀμφοτέρωτεν ἡ Μασσαλιωτικὴ ΑΜΦΟΤΕΡΩΤΕΝ ΕΠΙΠΝΥΟΝ (A). — (Bekker, p. 509, col. A, lig. 7.)

« Des peuples acclamaient l'un et l'autre, » Dans Zénodote et Aristophane on lit : ἀμφοτέρωθεν, *de part et d'autre*. La marseillaise porte : Ils *s'empressaient par leur zèle de part et d'autre.*

COMMENTAIRE

Il s'agit, dans le vers cité, de la description du bouclier d'Achille, forgé par Vulcain. Or sur cette armure célèbre, l'artiste avait représenté « deux belles cités des hommes. » Dans l'une de ces cités, on voyait les peuples assemblés dans l'Agora, une querelle s'étant élevée. Deux hommes se disputaient pour l'amende d'un meurtre. L'un affirmait au peuple qu'il avait payé cette amende et l'autre niait l'avoir reçue. Et tous deux voulaient qu'un arbitre finît leur querelle, et *les citoyens leur criaient à l'un et à l'autre*, αμφοτέροισιν ἐπήπυον, dit la Vulgate. » La marseillaise préfère qu'on dise αμφοτέρωθεν ἐπίπνυον (pour ἐποίπνυον) « *et les citoyens s'empressaient par leur zèle des deux côtés.* » — C'est la marseillaise qui nous paraît ici avoir raison. Επίπνυον exprime en effet une idée qui fait image, et qu'on pouvait beaucoup mieux reproduire sur le bouclier, que celle qui est renfermée dans le mot ἐπήπυον.

XVI

Εἶμα δ'ἔχε ἀμφ'ὤμοισι δαφοινεὸν αἵματι φωτῶν. (Il. Σ, 538).
Εν τῇ Μασσαλιωτικῇ ΕΙΜΑ Τ'ΕΧΕ (A).

« Un vêtement rouge était autour des épaules. »
Dans la marseillaise, on lisait : εἶμα τ'ἔχε.

XVII

Ἀτρείδη, ἦ ἄρτι τόδ' ἀμφοτέροισιν ἄρειον. (Il. T, 56).
Ἐν τῇ Χίᾳ, ὄνειαρ ἐγέγραπτο, ἐν τῇ Μασσαλιωτικῇ. ἌΜΕΙΝΟΝ (A).

Fils d'Atrée, n'eût-il pas été préférable pour tous les deux? L'édition de Chios portait ὄνειαρ, profit. Celle de Marseille ἄμεινον, *préférable*.

XVIII

Τοῖσι δὲ καὶ μετέειπεν ἄναξ ἀνδρῶν Ἀγαμέμνων,
Αὐτόθεν, ἐξ ἕδρης, οὐδ' ἐν μέσσοισιν, ἀναστας. (Il. T, 76).
Οὕτως καὶ παρ' Ἀριστοφάνει. Ἐν δὲ τῇ Μασσαλιωτικῇ, καὶ Χίᾳ.
ΤΟΙΣΙ Δ'ΑΝΙΣΤΑΜΕΝΟΣ ΜΕΤΕΦΗ ΚΡΕΙΩΝ ΑΓΑΜΕΜΝΩΝ
ΜΗΝΙΝ ΑΝΑΣΤΕΝΑΧΩΝ ΚΑΙ ΥΦ'ΕΓΚΕΟΣ ΑΛΓΕΑ ΠΑΣΧΩΝ.
Οὕτως ὁ Δίδυμος (A). (Bekker, p. 518, col. A, lig. 5).

« Et le roi des hommes, Agamemnon, se tenant debout, de son siège, leur parla de là même, et non point au milieu d'eux. »

Ainsi dans Aristophane; l'édition marseillaise et celle de Chios portaient : « Et le puissant Agamemnon leur parla ainsi, se lamentant et souffrant des douleurs par suite de la blessure. » C'est ce que rapporte Didyme (A).

COMMENTAIRE·

La leçon d'Aristophane de Bysance et d'Aristarque est adoptée par M. A. Pierron qui la commente ainsi :

« Construisez Αγαμέμνων, ἀναστὰς ἐξ ἕδρης, μετέειπε τοῖσιν, αὐτόθεν, οὐδ ἐν μέσσοισιν. Agamemnon parle debout, mais sans quitter l'endroit où il était assis auparavant. Denys de Sidon, dans Apollonius, ἑστὼς παρὰ τῇ καθέδρᾳ, οὐδ'ἐν μέσοις ἑστώς. » Cette explication est justifiée par la manière même dont Agamemnon réclame le silence : « C'est un devoir, dit-il, d'écouter *celui qui est debout.* » L'expression ἑσταότος μὲν καλὸν ἀκούειν (v. 79) serait plus que bizarre, s'il parlait assis. La ponctuation que nous avons adoptée, est la seule qui présente un sens satisfaisant. Si l'on ne met point de virgule après μέσσοισιν, Agamemnon parle sans se lever. On a essayé de faire prévaloir ce sens ; mais les raisons plus ou moins ingénieuses, dont on l'appuie, échouent devant ἑσταότος ἀκούειν, puisque c'est pour lui-même qu'Agamemnon demande à cette foule joyeuse et bruyante un peu d'attention (1). »

Wolf et Guillaume Dindorf, choqués probablement de la contradiction qui existe entre le vers 76, traduit ainsi : — Agamemnon parle sans se lever, et le vers 79, — Agamemnon dit : « C'est un devoir d'écouter celui qui est debout, » renferment le vers 77 entre deux crochets. Zénodote allait plus loin ; il le supprimait, et écrivait ainsi le vers précédent :

Τοισι δ'ἀνιστάμενος μετέφη κρείων Ἀγαμέμνων.

« Le puissant Agamemnon se lève et leur dit : »

C'était aussi la leçon de l'édition de Marseille et de

(1) A. Pierron. Il. II, p. 268, note aux vers 76-77.

Chios. Seulement, à la suite de ce vers, et au lieu du retranchement proposé par Zénodote, les mêmes éditions portaient :

. . . στενάχων, καὶ ὑφ'ἕλκεος ἄλγεα πάσχων.

Heyne corrige ainsi le vers incomplet :

πυκνὰ μάλα στενάχων, καὶ ὑφ'ἕλκεος ἄλγεα πάσχων (1).

« En poussant de profonds soupirs et souffrant beaucoup de sa blessure. »

Cette correction est préférable à celle de Bekker, laquelle n'offre aucun sens. « Μῆνιν ἀναστενάχων. »

Quelle que soit la valeur de la leçon d'Aristarque, le texte de Marseille a au moins l'avantage d'offrir un sens plus net et de ne donner lieu à aucune difficulté ni contradiction.

XIX

Δείσας δ'ἐκ θρόνου ἆλτο. . . . (Il. Υ, 62).
Ἐν ἄλλῳ ΩΡΤΟ· οὕτως καὶ ἡ Μασσαλιωτική. (Bekker, p. 552, col. B, lig. 4).

« Epouvanté (Aidoneus) s'élança de son trône. » Dans une autre édition on lit ὦρτο. Ainsi écrit la Marseillaise.

(1) Heyne, obss. in Il. I.

XX

Τοῦ δ'ἔχε θυγαθέρα Πρίαμος, πολλὰς δὲ καὶ ἄλλὰς. (Il. Φ, 88).
Ἐν τῇ Μασσαλιωτικῇ, ΠΟΛΛΩΝ ΤΕ ΚΑΙ ΑΛΛΩΝ (A). (Bekker, p. 569, col. B, lig. 47).

« Priam eut sa fille (Laothoe) de celui-ci (Alteus), comme épouse, et d'autres épouses nombreuses. » Dans la Marseillaise, on lit : « ..... et (les filles) d'autres hommes nombreux. »

COMMENTAIRE

La leçon marseillaise est plus précise et plus logique que l'autre. Il est en effet plus naturel que le poète se serve dans le second membre de phrase de la forme qu'il a adoptée dans le premier.

XXI

..... ὁ δ'ἀμαρτῇ δούρασιν ἀμφὶς. (Il. Φ, 162).
Εν δὲ τῇ Μασσαλιωτικῇ· Δ'ΑΜΑΡΤΗ ΔΟΥΡΑΣΙΝ ΑΜΦΩ.

« Il (Astéropée) jeta en même temps ses lances des deux côtés. » Dans la Marseillaise on lit : « Astéropée se servit en même temps des deux lances. » (A). — (Bekker, p. 573, col. A, lig. 42).

COMMENTAIRE

Ἀμφὶς complète le sens de la phrase et indique mieux que ἄμφω, qu'Astéropée avait une lance dans chaque main.

XXII

Ερχθέντ'ἐν μεγάλῳ ποταμῷ· (Il. Φ, 282).
Ψιλωτέον δέ· ἔστι γὰρ παρὰ τὸ εἴργω. Αττικοὶ δὲ δασύνουσιν (B).
Ἐν τῇ Μασσαλιωτικῇ ΕΙΡΧΘΕΝΤ (V).

« Enfermé dans le grand fleuve. »

Ἐρχθεντα avec l'esprit doux de εἴργω. Les Attiques mettent l'esprit rude. Dans la Marseillaise, on lit : εἱρχθέντ(α).

COMMENTAIRE

La forme ionienne ἐρχθέντα avec l'esprit doux, au lieu de εἱρχθέντα, appartient au verbe ἔργω, ἔεργω, εἴργω, qui signifie *écarter*, *repousser*, *défendre*. Par extension εἴργω signifie aussi *enfermer*, *emprisonner*. Mais dans ce dernier sens, les Attiques ne l'emploient qu'avec l'esprit rude et il fait au présent εἴργνυμι.

Il ne faut pas croire, remarque M. Pierron, que la leçon du texte de Marseille commençait par Hει. Elle commençait par Hε, sans aucun doute, car ει s'écrivait ε, mais le signe H indiquait qu'on devait lire à la façon attique et les Attiques disaient εἱρχθείς.

XXIII

Σπερχόμενος δ'ἄρα Μηριόνης ἐξείρυσε χειρὸς
Τόξον· ἀτὰρ δὴ ὀϊστον ἔχεν πάλαι, ὡς ἴθυνεν. (Il. Ψ, 870, 871).
Ἐν τῇ Μασσαλιωτικῇ·

ΣΠΕΡΧΟΜΕΝΟΣ Δ'ΑΡΑ ΜΗΡΙΟΝΗΣ ΕΠΕΘΗΚΑΤ' ΟΙΣΤΟΝ ΤΟΞΩ· ΕΝ ΓΑΡ ΧΕΙΡΕΣΣΙΝ ΕΧΕ ΠΑΛΑΙ ΩΣ ΙΘΥΝΕΝ. (Bekker, p. 626, col. A, lig. 45).

« Mérion s'étant élancé enlève l'arc des mains (de Teucer) ; or il avait la flèche depuis longtemps, comme s'il visait. »

Dans la Marseillaise on lit : « Donc, s'étant élancé, Mérion adapta la flèche à l'arc ; car il l'avait dans ses mains depuis longtemps, comme s'il visait. »

COMMENTAIRE

Dans la leçon ordinaire, il faut tout d'abord sous-entendre Τεύκρου après χειρὸς : il *enleva l'arc de la main de Teucer.* »

Pour remédier à cette ellipse un peu trop forte, Antimaque écrivait : ἐξείρυσε Τεύκρου τόξον.

De plus, si l'on adopte ce texte, il s'ensuit que Mérion et Teucer n'avaient qu'un seul arc pour eux deux et, par conséquent, ces mots : ὡς ἴθυνεν, appliqués à Mérion, qui n'avait pas d'arc, sont inexplicables.

La leçon de la Marseillaise est beaucoup plus naturelle et plus intelligible. Mérion, pourvu déjà de son arc, n'eut qu'à y adapter la flèche, car il la tenait déjà dans ses mains, tout prêt à la lancer. Payne Kinght est le seul des éditeurs qui ait adopté le texte de Marseille. Il n'est pas inutile de remarquer que c'est à cette édition que paraît s'être conformé Virgile qui, au V[me] livre de l'*Enéide*, a imité ce passage d'Homère.

« ..... Jamdudum arcu contenta parato
« Tela tenens, fratrem Eurytion in vota vocavit. » (En. V, 513).

XXIV

..... Σὺν δὲ πτερὰ πυκνὰ λίασθεν. (Il. Ψ, 879).
Οὕτως Ἀρίσταρχος διὰ τῶν δύο ς· ἡ δὲ Μασσαλιωτικὴ ΛΙΑΣΘΗ.
(A). — (Bekker, p. 526, col. A, lig. 32).

« En même temps ses ailes épaisses tombèrent pendantes. »

Aristarque écrit λίασσεν avec deux σ. — La Marseillaise porte λίασθη.

COMMENTAIRE

Λίασθεν, pour ἐλιάσθησαν, est la 3me personne du pluriel de λιάσθην, aor. I, épique, pour ἐλιάσθην, du verbe λιάζομαι. Au lieu de ce pluriel, le texte de Marseille préfère le singulier λιάσθη. Le dialecte homérique et le grec commun (ἡ κοινὴ διάλεκτος) admettent avec un sujet neutre au pluriel le verbe au même nombre. Cependant Homère se sert des deux formes et quelquefois même dans le même vers). Cf. Il. B, 135) :

καὶ δὴ δοῦρα σέσηπε νεῶν καὶ σπάρτα λέλυνται.

XXV

Κλέψαι δ'ὀτρύνεσκον ἐΰσκοπον Ἀργειφόντην. (Il. Ω, 109).
Η δὲ Μασσαλιωτικὴ ΟΤΡΥΝΟΥΣΙΝ· Οὕτως καὶ ἡ Χία.

« Les dieux excitaient le vigilant tueur d'Argus à enlever le corps du Priamide. »

La Marseillaise porte ὀτρύνουσιν, ainsi que l'édition de Chios (A). — (Bekker, p. 632, col. B, lig. 46).

COMMENTAIRE

Pour l'intelligence de la leçon, il est nécessaire de rappeler le fait dont il est ici question.

Après la mort de Patrocle, Achille traîne trois fois autour du tombeau de son ami le cadavre d'Hector. « C'est ainsi, dit Homère, que, furieux, Achille outrageait Hector; et les dieux heureux qui le regardaient en avaient pitié, et ils *excitaient le vigilant tueur d'Argus à l'enlever.* »

Κλέψαι δ'ὀτρύνεσκον εὔσκοπον Ἀργειφόντην. (Il. V. 24).

Mais les dieux ennemis de Troie s'opposent à ce désir. Enfin, Apollon éclate en plaintes amères. Zeus mande alors Thétis auprès de lui et lui dit : « ..... Je te dirai pourquoi je t'ai appelée. Depuis neuf jours une dissension s'est élevée entre les Immortels, à cause du cadavre d'Hector et d'Achille, destructeur de citadelles. *Les dieux excitent le vigilant tueur d'Argus à enlever (le corps du Priamide).* »

« Κλέψαι δ'ὀτρύνουσιν εὔσκοπον Ἀργειφόντην. » (v. 109).

Comme il est facile de le voir, il est absolument nécessaire que Zeus s'exprime au présent, ὀτρύνουσιν, ainsi que le veut la Marseillaise, et non à l'imparfait, ὀτρύνεσκον, comme on écrit généralement. L'erreur des éditeurs vient de ce qu'au vers 24, Homère, exprimant la même idée, avait employé l'imparfait ; mais alors ce temps était de rigueur comme le présent l'est au vers 109.

Quant à la forme ὀτρύνεσκον, on sait qu'une particularité commune à la langue homérique, aussi bien qu'au dialecte ionien et au dorien, est l'addition de la syllabe σκον aux temps historiques de l'actif, du passif et du moyen, mais seulement à l'indicatif. Cette forme, dite *itérative* ou *fréquentative*, exprime toujours une action passée avec idée de répétition et ne s'emploie jamais avec l'augment.

XXVI

. . . . . ὅς γλήνεα πολλὰ κεχάνδει· (Il. Ω, 192).
Ἡ δὲ Μασσαλιωτικὴ ΚΕΚΕΥΘΕΙ (α).
Ἀρίσταρχος κέχανδει.

« Qui contenait beaucoup de choses admirables. »
La Marseillaise écrivait : κεκεύθει ; Aristarque, κέχανδει.

COMMENTAIRE

Il s'agit ici de la chambre nuptiale de Priam, « parfumée, en bois de cèdre, et haute, qui *contenait* beaucoup de choses admirables. » Κέχανδει, *contenait*, répond mieux à la pensée du poète que κεκεύθει, qui signifie proprement *cachait*.

XXVII

. . . . . ἡ δὲ παρέστη,
Χέρνιβον ἀμφίπολος πρόχοον θ'ἅμα χερσὶν ἔχουσα. (Il. Ω, 304, 305).
Ἡ Μασσαλιωτική.
Χέρνιβον ἀμφίπολος ΤΑΜΙΗ ΜΕΤΑ ΧΕΡΣΙΝ ΕΧΟΥΣΑ.

« La servante s'approche, ayant entre ses mains un bassin et un vase. »

La Marseillaise écrit : « La servante intendante s'approcha, ayant entre ses mains une aiguière. »

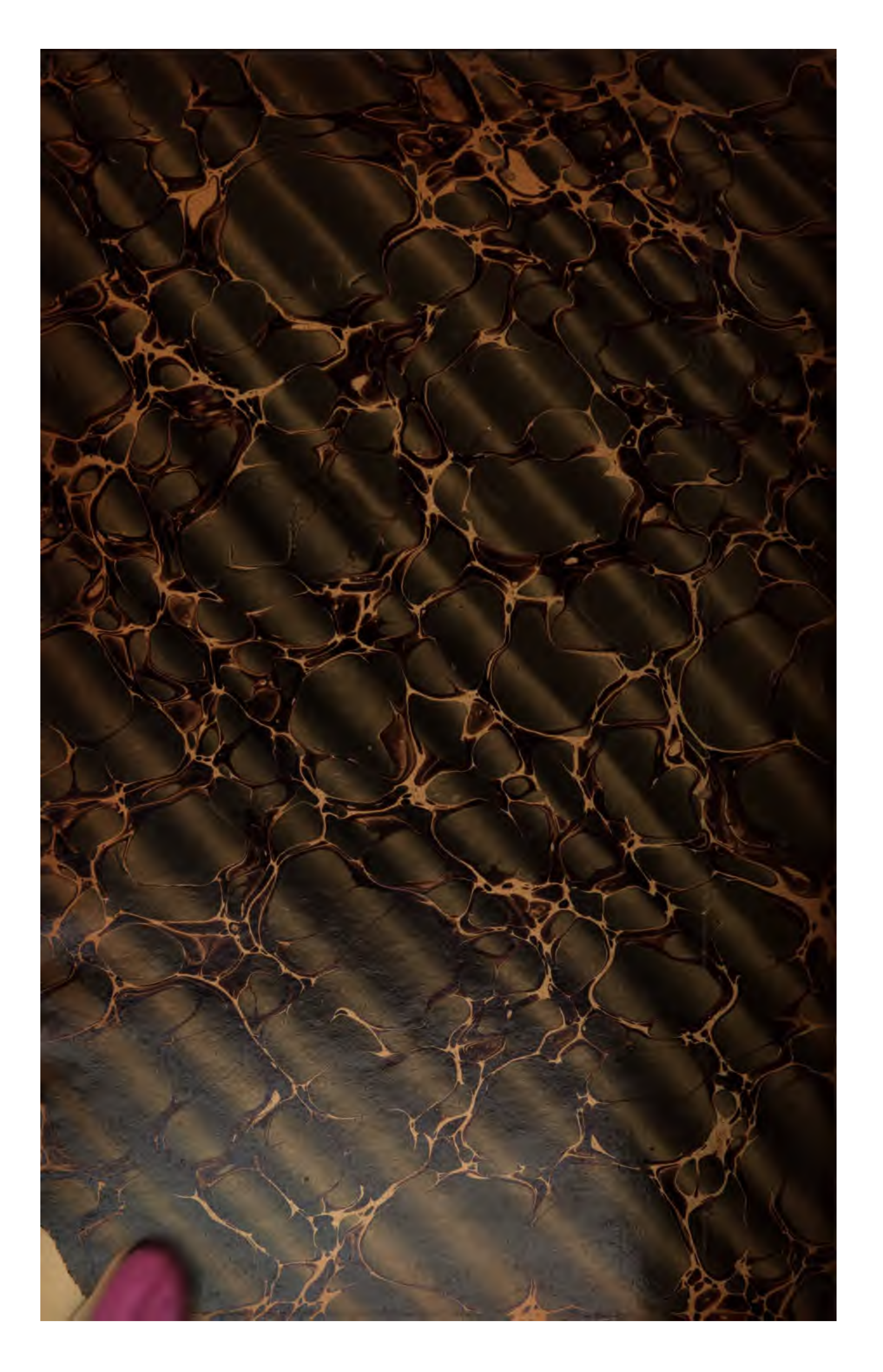
COMMENTAIRE

Il y a ici une difficulté relative au mot χέρνιβον.

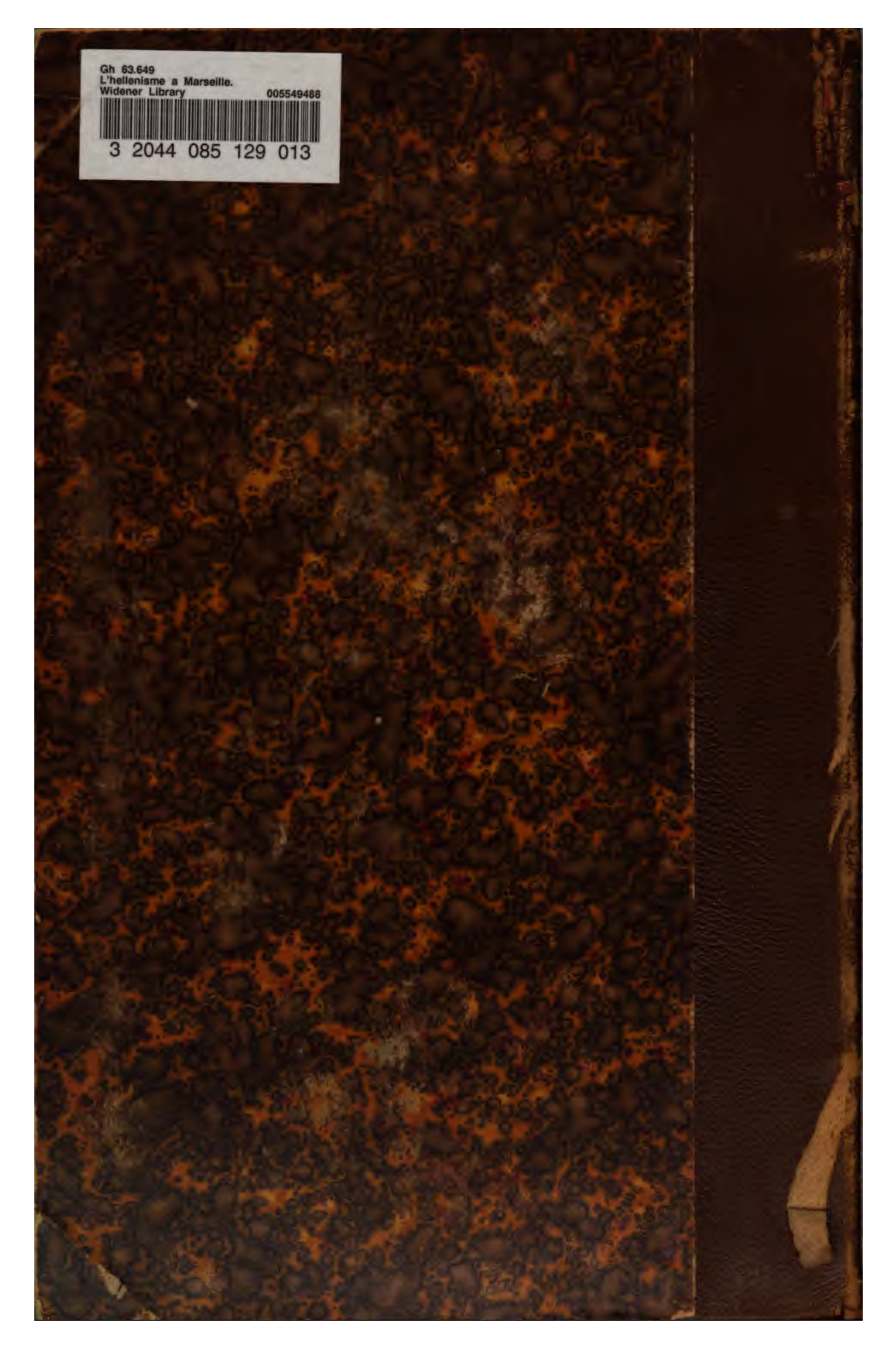
Dans le banquet des savants d'Athénée (Deipn. I, IX, c. 18), lorsqu'on apporte l'eau pour se laver les mains, Oulpien demande si le mot χέρνιβον, qui signifie bassin à laver les mains, était usité autrefois comme de son temps. L'un des convives répond alors en citant le vers 304, du chant XXIV de l'*Iliade*. Il ne pouvait faire une citation plus opportune, puisque χέρνιβον est une forme dont il n'existe pas d'autre exemple ailleurs que dans ce passage. C'est pourquoi Bentley et Payne Kinght ont cru devoir corriger le texte et remplacer χέρνιβον par χέρνιβα, accus. sing. de χέρνιψ, χέρνιβος. Mais χέρνιψ, dans Homère, signifie non pas bassin ou cuvette, mais l'eau même qu'on versait sur les mains. (Cf. Odyssée, A, 136 ; Δ, 52 ; H, 172, etc.) Villoison, dans ses notes sur le lexique d'Apollonius, cite un passage inédit de Philémon, d'après lequel χέρνιβον ne saurait avoir le sens de *bassin*, Homère se servant pour désigner cet objet du mot λεβής. Or, si χέρνιβον signifie aiguière à verser l'eau, pourquoi le poete ajoute-t-il ensuite πρόχοον, qui a le même sens ?

En présence de ces difficultés, quelques critiques anciens, et Heyne parmi les modernes, retranchent le vers 304. D'après Heyne, le sens est fini au vers précédent, et le vers 304 n'a été ajouté par les rhapsodes, que pour donner plus de force à l'idée. Nous préférons la leçon marseillaise, qui supprime le mot πρόχοον, et permet de traduire χέρνιβον par aiguière à verser l'eau.

Marseille. — Imprimerie Marseillaise, rue Sainte, 39.






Gh 63.649
L'hellenisme a Marseille.
Widener Library 005549488
3 2044 085 129 013